



## BULLETIN COMMUNAL

Juillet 2021

### Mot du MAIRE

Mesdames et Messieurs, chers Frohmuhlois,

Au moment de l'écriture de ces lignes, les mesures sanitaires s'assouplissent progressivement actant la réouverture des commerces, des lieux de loisirs et la reprise de nombreuses activités. Ainsi, la vie va pouvoir reprendre son cours tout en respectant les mesures sanitaires élémentaires.

Nous n'envisageons pas encore cette année-ci l'organisation de grandes manifestations, suite aux jauges qui nous sont demandées et le pass sanitaire qu'il faudrait présenter lors des manifestations.

Néanmoins le conseil municipal a travaillé et mis en œuvre des projets : à savoir la réfection de la maison 8 rue principale, que nous projetons de mettre en location pour la rentrée de septembre 2021, dès que ces travaux seront finalisés. Nous avons aussi engagé la réflexion sur le devenir de l'ancienne mairie numéro 7 rue principale et allons effectuer la rénovation de celle-ci en la transformant en logement d'habitation dont les travaux devraient démarrer fin automne, le temps d'obtenir les aides nécessaires à la réalisation du financement.

Depuis les élections municipales, nous n'avons pas pu organiser de réunion d'information publique. En conséquence, si la situation sanitaire le permet, nous envisageons l'organisation d'une réunion début septembre avec l'ensemble de la population, afin de resserrer les liens sociaux avec vous tous. La date et le lieu seront précisés ultérieurement.

A quelque chose malheur est bon. Le monde d'avant n'était pas la panacée. Il faut aller de l'avant.

L'immobilisme n'est pas source de progrès.

« Il faut mettre un frein à l'immobilisme » avait dit Raymond Barre.

Ce à quoi Jacques Chirac avait répondu : « les portes de l'avenir sont ouvertes à ceux qui savent les pousser »

Je vous souhaite une bonne lecture et une excellente période estivale tout en prenant soin de vous.

Le Maire,  
Didier FOLLENIUS

*Avec l'ensemble du Conseil municipal, nous  
vous souhaitons, chères Frohmuhloises, chers  
Frohmuhlois, de bonnes vacances*

## Lancement de notre nouveau site internet



<https://frohmuhl.hanau-lapetitepierre.alsace>

Vous y retrouverez toutes les infos, liens utiles, vie associative, démarches à suivre....

## L'ambroisie

L'ambroisie, une plante invasive responsable d'allergies (voir copie)



## Ouverture Auberge du Donnenbach

L'auberge du Donnenbach sera ouverte tous les dimanches de juillet et août de 10h à 19h. Les associations locales se relaient pour vous accueillir tout l'été.

L'association socio-culturelle de Frohmuhl sera de service le 18 juillet et l'association foncière pastorale le 1 août.



## Info mairie

La mairie sera fermée du lundi 2 août au vendredi 20 août 2021 inclus.

En cas d'urgence vous pouvez vous adresser au maire et aux adjoints aux numéros suivants.

Didier FOLLENIUS : 06.16.80.13.67  
Christine NISS : 06.36.07.03.39  
Guillaume PEIFER : 07.81.92.33.50



## **DOSSIER AMBROISIE**

Consulter le site [www.ambroisie.info](http://www.ambroisie.info) pour connaître le risque allergique dans votre région

### **L'ambroisie, une plante invasive responsable d'allergies**

L'ambroisie est une plante sauvage provenant d'Amérique du Nord, qui connaît depuis quelques années un développement spectaculaire dans de nombreux départements en France. Cette espèce invasive menace les écosystèmes, et son pollen est responsable d'allergies : la guerre contre l'ambroisie est déclarée !

### **Une plante venue d'Amérique du Nord**

L'ambroisie à feuilles d'armoise, *Ambrosia artemisiifolia* (famille des Composées ou Asteracées), est une plante annuelle originaire du continent nord-américain. Elle aurait été introduite en France (dans la région Rhône-Alpes) en 1863, sans doute à cause de graines présentes dans un lot de semences fourragères provenant d'Amérique du Nord. Au cours de la Première Guerre mondiale, l'importation de fourrage pour les chevaux de l'armée américaine aurait permis à l'ambroisie de gagner encore du terrain un peu partout en France.



D'abord discrète, l'ambroisie a commencé à se montrer envahissante au cours des années 50, à la faveur des grands travaux de réaménagement du territoire. Depuis quelques années, elle représente un véritable fléau dans plusieurs régions, notamment en région Rhône-Alpes, épicentre du phénomène.

### **La reconnaître**

L'ambroisie se rencontre aussi bien en ville qu'à la campagne, dans les champs et les pâtures, sur les chantiers, les terrains vagues, les friches et les jachères, mais aussi le long des cours d'eau, des chemins, des axes routiers, des voies ferrées, au bord des parcelles cultivées...

Elle est facilement reconnaissable à son port buissonnant (elle peut atteindre plus d'un mètre de hauteur), à ses tiges velues, à ses feuilles minces, vert clair, très découpées, et, en période de floraison, à ses épis longs et fins, portant de petites fleurs de couleur jaune-vert.

### **Dispersion des graines : l'activité humaine en cause**

Ses graines ne sont transportées ni par le vent, ni par les animaux. La plante gagne du terrain grâce à l'eau, qui favorise sa dissémination en entraînant les graines, et surtout grâce à l'homme : les graines se mêlent à la terre, laquelle, en adhérant aux pneus des véhicules (voitures, camions, véhicules de chantier, tracteurs...), favorise leur dispersion. Le transport de terre végétale ou de gravier pour les besoins des chantiers est aussi un vecteur privilégié pour cette plante. Enfin, lorsque des plants d'ambroisie se développent parmi les cultures, les graines peuvent se trouver mêlées aux semences agricoles, notamment celles de tournesol, ou aux fourrages distribués au bétail dans les prés. Quant à la présence d'ambroisie dans les jardins, elle peut s'expliquer par l'utilisation de graines pour [oiseaux](#), en hiver, qui renferment généralement du tournesol... et éventuellement, de l'ambroisie.

L'ambroisie a été signalée dans presque toutes les régions de France, mais c'est en région Rhône-Alpes que son extension est actuellement la plus inquiétante (Rhône, Loire, Ain, Isère, Drôme, Ardèche). La Provence, la Bourgogne et le Centre sont également concernés depuis quelques années. L'ambroisie est aussi présente en Suisse, dans la région de Genève.

## Août et septembre : la pleine saison pour les allergies au pollen d'ambroisie

La floraison commence vers mi-août, culmine en septembre, et peut se prolonger jusqu'au mois d'octobre. Le pollen de l'ambroisie, disséminé dans l'air à cette période, est très allergisant : on considère qu'en France, 6 à 12% de la population y est allergique. Les symptômes ressemblent à ceux d'un rhume des foins (même cause, mêmes effets) : conjonctivite, sinusite, trachéite (toux sèche), écoulement nasal et éternuement, parfois urticaire et eczéma, et, dans les cas les plus graves, crises d'asthme. Les personnes âgées, les enfants et les asthmatiques sont particulièrement vulnérables face à l'ambroisie. Elle est qualifiée de "polluant biologique" par les médecins, tant ses impacts sur la santé sont importants (un nouveau terme est apparu dans le vocabulaire médical : on parle désormais de pollinose).



Outre ce problème de santé publique, qui a un coût pour la collectivité (estimé à 9 millions d'euros par an en Rhône-Alpes : consultations, arrêts maladie...), cette plante s'avère également nuisible pour les agriculteurs, en raison de sa propension à envahir les cultures.

### Une plante invasive très résistante

Comme toutes les [plantes invasives](#), l'ambroisie est une menace pour la [biodiversité](#) : n'ayant pas de prédateurs ni de parasites dans les nouveaux milieux qu'elle colonise, elle occupe l'espace et nuit au développement des plantes indigènes, perturbant ainsi les écosystèmes. Elle est également très résistante : elle pousse sur des sols nus et pauvres et n'a pas besoin de beaucoup d'eau. L'ambroisie a en outre un fort pouvoir colonisateur, un seul pied pouvant produire jusqu'à 60.000 graines, qui peuvent conserver leur pouvoir de germination pendant près de 40 ans.

Se débarrasser de l'ambroisie n'est pas une mince affaire : en plus de la longévité de ses graines, la plante a une fâcheuse tendance à repousser après un fauchage, mais aussi après un désherbage thermique ou chimique. Le moyen le plus efficace est encore, pour le moment, l'arrachage... à la main. Cette opération doit intervenir avant la floraison, de façon à enrayer la dispersion du pollen allergisant et, du même coup, empêcher la plante de donner des graines.

### La guerre contre l'ambroisie est déclarée dans plusieurs départements français

En Amérique du Nord, l'ambroisie fait depuis longtemps l'objet de campagnes de lutte intensive. En France, la guerre est également déclarée ! La réglementation ne prévoit rien au niveau national, mais les régions, les départements et les communes peuvent décider de mettre en place des mesures de lutte contre l'ambroisie. C'est déjà le cas de certains départements, où des arrêtés préfectoraux rendent purement et simplement obligatoire la destruction de l'ambroisie.



Les municipalités, les agriculteurs, mais aussi les particuliers et, d'une manière générale, tous les propriétaires et locataires de terrains, sont tenus d'éliminer les plants d'ambroisie qui viendraient à se développer chez eux. Si vous avez de l'ambroisie dans votre jardin, la mairie de votre commune est même habilitée à procéder à la destruction des plantes et à vous envoyer la facture...

#### (encadré)Plantes pouvant être confondues avec l'ambroisie

Ne confondez pas l'ambroisie avec d'autres plantes dont la morphologie est similaire, et qui n'ont aucune raison de faire l'objet d'un arrachage systématique : anthémis des champs, [armoise commune](#), [armoise annuelle](#), [chénopode](#)... La ressemblance avec l'armoise est particulièrement trompeuse, mais un coup d'oeil à la face inférieure des feuilles vous permettra de les distinguer. Les feuilles d'ambroisie sont de la même couleur sur les deux faces, tandis que les feuilles d'armoise sont vertes sur la face supérieure, et blanchâtres sur la face inférieure.